

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2013**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 08/11/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/11/2013

**Délibération n° D-2013-491**

Convention de mise à disposition de personnels auprès du  
Comité d'Actions Sociales et Culturelles

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Pilar BAUDIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS

**Excusés :**

Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Direction Ressources Humaines**

**Convention de mise à disposition de personnels  
auprès du Comité d'Actions Sociales et Culturelles**

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Afin d'assurer ses missions, notamment celles dévolues au secrétariat et à l'accueil des adhérents, le Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC) doit disposer de personnels.

Pour ce faire, et conformément aux articles 61 et 61-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et par conventions successives, la Ville de Niort a mis à disposition du CASC quatre puis trois de ses agents de catégorie C, le quatrième étant mis à disposition par le Centre Communal d'Action Sociale.

En effet, un fonctionnaire peut avec son accord, être mis à disposition d'un organisme contribuant à la mise en œuvre d'une politique de l'Etat, des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics pour l'exercice des seules missions de service public confiées à ces organismes.

Les mises à disposition en cours arriveront à échéance le 31 décembre 2013. Aussi, afin de permettre au CASC de poursuivre ses missions, il est proposé de renouveler par convention individuelle la mise à disposition de trois agents au maximum pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de mise à disposition d'au plus trois agents de catégorie C auprès du Comité d'Activités Sociales et Culturelles pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON